

Compte-rendu des débats

Jeudi 10 mars 2022

à 19 heures 30

à BLAVOZY

En Mairie, Salle du Conseil Municipal, 1^{er} étage

ORDRE DU JOUR :

- Désignation secrétaire de séance
 - Approbation comptes de gestion 2021
 - Approbation compte administratif 2021
 - RAR
 - Affectation du résultat
 - DOB 2022
 - Création poste animateur
 - Validation des fiches de poste du personnel
 - Statuts du SIVOM
 - Questions diverses
-
- **Présent.es** : Danièle Valléry, Mireille Defay, Serge Aboulin, Christiane Puzon, Francis Cardoso, Delphine Roux-Charrier, Thierry Soleilhac, Françoise Guillot, Sabine Jouvhomme, Guy Chapelle.
 - **Absent.es excusé.es** : Laetitia Pradines donne pouvoir à Sabine Jouvhomme, Julien Uggeri qui donne pouvoir à Francis Cardoso.
 - **Invité**: Stéphane Paley

Le quorum est atteint, 12 votants.

- Désignation secrétaire de séance :

Le Président propose Francis Cardoso.

Pour à l'unanimité

- Approbation comptes de gestion 2021 :

Le compte de gestion sous la responsabilité de sa Comptable, Mmes Martine RODIER et Sonia ROUCAUTE, a été vérifié par la direction des finances publique et certifié exact en ses résultats par l'inspection des finances de la DDFIP de la Haute-Loire.

Pour à l'unanimité

- Approbation compte administratif 2021 :

Le Président présente les différents éléments du compte administratif et constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion vu précédemment, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Suite aux travaux de la commission finance du 17 février, le Président donne la parole à Serge Aboulin pour rendre compte de ces travaux, en expliquant les grands volumes et en justifiant les écarts.

Le Président s'étant retiré, il laisse la Présidence à Mme Vallery pour permettre aux membres de s'exprimer librement sur ces comptes administratifs 2021 et les soumettre au vote de l'assemblée.

Pour à l'unanimité (11 Pour)

- RESTES A REALISER DE 2021 (pour information)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Imputation	Prévisions budgétaires	Réalisations	Restes à réaliser
168748	30 000,00 €	€	30 000,00 €
2183	17 264,88 €	3 843,56 €	13 421,52 €
2184	15 000,00 €		15 000,00 €
TOTAL	62 265,08 €	3 843,56 €	58 421,52 €

• **Affectation du résultat :**

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				D		
INVEST	11 197,50 €	0,00 €	52 891,98 €	58 421,52 €	- 58 421,52 €	5 667,96 €
				- €		
FONCT	86 729,09 €	13 344,71 €	- 21 989,84 €			51 394,54 €

Le Président propose d'affecter ces résultats respectifs sur les lignes de « report d'excédent N-1 » du budget 2022.

Pour à l'unanimité

• **DOB 2022 :**

L'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que le Président présente au Conseil Syndical un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Conformément au même article du CGCT, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du Conseil Syndical, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales du SIVOM « De Fleuve en Vallées » pour son projet primitif 2022 sont précisément définis dans la note de synthèse annexée au présent rapport, laquelle constitue le support du Débat d'Orientation Budgétaire 2022.

Le Président présente le Rapport d'Orientation Budgétaire qui a été travaillé lors de la Commission financière du 17 février. Un débat est installé sur les différentes pistes de travail budgétaires à entreprendre par la commission financière en lien avec le directeur en charge du budget.

Le Président prend acte du débat.

- Création poste animateur catégorie B

Le président explique qu'un agent a passé le concours d'animateur qu'il a réussi. Il demande donc au conseil syndical de nommer cet agent à ce poste en catégorie B au 1^{er} avril 2022.

Pour à l'unanimité

- Validation des fiches de poste du personnel

Le président explique que les fiches de poste de tout le personnel ont été mises à jour pour correspondre au fonctionnement actuel du SIVOM de FEV.

Après avoir fait la lecture et entendu les précisions apportées par Stéphane Paley, l'un des directeurs, des amendements sont effectués.

Suite à ces modifications, le Président propose de les valider.

Pour à l'unanimité

- Statuts du SIVOM actualisés

Le président explique que les statuts du SIVOM avaient été validés par les communes mais la préfecture avait émis des remarques. Des modifications ont été apportées aux articles 3, 5, 8, 10 et 12. Les communes de Blavozy et St Germain ont approuvé ces modifications lors de leurs conseils municipaux les 28 janvier pour l'une et 4 février 2022 pour l'autre

Le Président propose donc au conseil syndical de les entériner.

Pour à l'unanimité

Questions diverses :

Règlement intérieur : celui-ci a été mis à jour et complété de tous les documents nécessaires pour la bonne compréhension du fonctionnement du SIVOM de FEV dans l'organisation du travail dans le cadre de ses compétences d'activités extrascolaires et périscolaires. Il sera soumis à la validation du prochain Comité Technique (CT) du mois d'avril par envoi à l'ordre du jour du 22 mars

Livret de sécurité : le livret de sécurité déjà vu en conseil du 20 janvier 2022 sera également porté à l'ordre du jour du prochain CT, soit le 22 mars.

Retour sur le séjour Ski : les 43 enfants et jeunes ont passé un très bon séjour ; tout s'est très bien déroulé, aucun incident à déplorer. On peut également ajouter qu'au niveau des centres de loisirs, environ 70 % des séjours et classes neige ont été annulés sur janvier / février. On a pu le maintenir au prix d'adaptations importantes (modification d'hébergement notamment), organisation de l'intendance...

Prévisions des séjours d'été :

Les dates des séjours d'été sont calées depuis la dernière coordination ; du 4 au 8 juillet pour les ados et du 9 au 13 juillet pour les enfants.

Un sondage est en cours depuis le mardi 8 mars et sera clos le 4 avril ; Déjà 17 réponses sur le séjour ados initialement pour 15 places et 30 réponses sur le séjour enfants prévu pour 30 places ; une réflexion sera menée à la prochaine coordination du 7 avril.

Fermeture du SIVOM d'ici la fin de l'été :
le 27 mai et le 15 juillet.

La séance est levée à 22h15

Prochaine instance :

- Commission des finances le 17 mars à 19h30
- Coordination le jeudi 7 avril à 9h30
- Conseil de Sivom le jeudi 14 avril à 19h30